

Pau, le 25 février 2025

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### **Le Groupe Teréga et Fibre Excellence s'associent pour décarboner l'industrie en valorisant les émissions de CO<sub>2</sub>**

**Alors que nombre d'entreprises et industriels souhaitent relever le défi de la décarbonation à horizon 2030, Teréga, opérateur gazier historique du Sud-Ouest et Fibre Excellence, leader français de la production de pâte à papier marchande, viennent de conclure un accord pour étudier le co-développement d'une unité de captage des émissions de CO<sub>2</sub> de la papeterie de Saint-Gaudens en Haute-Garonne.**



Alors que la décarbonation et la compétitivité des filières industrielles sont au cœur des préoccupations, le groupe Teréga met son expertise de développeur et d'opérateur d'infrastructures gazières au service des industriels des territoires avec une nouvelle offre d'infrastructures de captage, de transport et stockage du CO<sub>2</sub>.

Fibre Excellence est par essence un acteur engagé de la décarbonation. Son engagement se traduit par un processus continu de réduction de son empreinte carbone, avec comme priorités la mise en œuvre de mesures de sobriété et d'efficacité énergétique, et la substitution de la consommation d'énergies fossiles par des énergies bas carbone. Le captage du volume résiduel de CO<sub>2</sub> - dont 95% sont d'origine biogénique et considérées comme neutres pour le climat par l'ADEME (car provenant de bois, ressources naturelles renouvelables) - constitue à ce titre la dernière étape du processus décarbonation de ses usines.

Le groupe Teréga et Fibre Excellence ont ainsi lancé en 2023 une première étude de faisabilité d'un projet de captage de CO<sub>2</sub> sur l'unité de production de pâte à papier de Fibre Excellence à Saint-Gaudens (31) pour une capacité maximale de 800 000 tonnes de CO<sub>2</sub> par an. Au regard des résultats de cette première évaluation technico-économique, le Groupe Teréga et Fibre Excellence ont décidé de sceller un nouveau partenariat visant à poursuivre le développement d'un projet de captage de CO<sub>2</sub> spécifique au site de St Gaudens à horizon 2031.

Ces émissions CO<sub>2</sub> d'origine biogénique peuvent être stockées pour être monétisées sous forme de crédits d'émissions négatives, mais sont aussi d'intérêt pour les filières de production locales de carburants ou produits chimiques de synthèse qui les utilisent comme matière première. Des industriels souhaitant s'implanter dans le territoire, à proximité des futures infrastructures de transport de ce CO<sub>2</sub>, ont déjà été identifiés.

Ce projet, qui illustre parfaitement l'articulation entre décarbonation, compétitivité et réindustrialisation, est par

ailleurs en ligne avec les ambitions de l'Etat de capter 4 à 8 millions de tonnes par an à horizon 2030 et pourra contribuer de manière significative aux efforts de décarbonation des industries de la Région Occitanie.

*« La décarbonation et la compétitivité des industries des territoires sont des sujets primordiaux pour le Groupe Teréga. Nous sommes ravis de ce partenariat avec Fibre Excellence qui traduit notre engagement envers des acteurs de nos régions. Les travaux qui découleront de notre accord permettront d'évaluer et de dimensionner les besoins technologiques et financiers liés à la construction d'une unité de captage de CO<sub>2</sub> sur le site de Saint Gaudens. Notre démarche conjointe va permettre d'avoir une idée précise des moyens qu'impliquent ces initiatives de décarbonation des industriels de la région. »*

**Dominique MOCKLY, Président et Directeur général de Teréga**

*« Nous sommes fiers de collaborer avec Teréga sur ce projet ambitieux, qui place l'innovation et la recherche au cœur des solutions pour la décarbonation. Ce partenariat illustre notre engagement à réduire notre empreinte carbone tout en valorisant les ressources locales dans une démarche circulaire et durable. En associant nos expertises, nous sommes fiers de contribuer, à notre échelle, à la transition énergétique, mais aussi à la compétitivité et à l'attractivité du tissu industriel régional. Nous avons pleinement à cœur de faire de ce projet une réussite pour le territoire et pour l'avenir de notre industrie. »*

**Jean-François GUILLOT, Président et Directeur général de Fibre Excellence**

#### **À propos de Fibre Excellence**

Leader français de la production de pâte à papier marchande, le groupe Fibre Excellence a une capacité de production de 560 000 tonnes par an de pâte à papier, écrue ou blanchie, utilisée par de nombreux clients de référence pour la fabrication de produits du papier du quotidien (papier d'impression écriture, produits d'hygiène, emballages, ...)  
Implanté dans le sud de la France, Fibre Excellence compte 650 collaborateurs, travaillant notamment au sein de ses deux usines de production de pâte, situées à Tarascon (Bouches-du-Rhône) et Saint-Gaudens (Occitanie).

#### **Relations Médias Fibre Excellence**

##### **KEKST CNC :**

Paola GRONDIN

[paola.grondin@kekstcnc.com](mailto:paola.grondin@kekstcnc.com)

06 07 49 65 90

#### **À propos de Teréga**

Implantée dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 80 ans un savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour relever les grands défis énergétiques en France et en Europe. Véritable accélérateur de la transition énergétique, Teréga dispose de plus de 5000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 15.6% du réseau de transport de gaz français et 26.9% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé en 2023 un chiffre d'affaires de 494 M€ (hors équilibrage congestion) et compte 646 collaborateurs. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2025, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -34% à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3, ce qui permettrait d'atteindre -54 % sur les scopes 1 et 2 par rapport à 2017.

#### **Relations Médias Teréga :**

Céline DALLEST

[celine.dallest@terega.fr](mailto:celine.dallest@terega.fr)

06 38 89 11 07

#### **Presse régionale et spécialisée**

##### **AUVRAY & BORACAY :**

Vanessa WALTER

[v.walter@auvray-boracay.com](mailto:v.walter@auvray-boracay.com)

06 60 05 56 65

#### **Presse nationale et européenne**

##### **TILDER :**

Hanifa DAHEL

[h.dahel@tilder.com](mailto:h.dahel@tilder.com)

07 88 09 53 45